



CONSEIL PARLEMENTAIRE INTERREGIONAL

Lorraine - Luxembourg - Rhénanie-Palatinat - Sarre - Wallonie

INTERREGIONALER PARLAMENTARIER-RAT

Lothringen - Luxemburg - Rheinland-Pfalz - Saarland - Wallonien

19, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg Tél.: (352) 46 69 66-1 Fax: (352) 46 69 66-267

Recommandation

Luxembourg Capitale européenne de la Culture 2007 et création d'un fonds culturel commun pour la Grande Région

Le Conseil Parlementaire Interrégional (CPI), sur proposition de la commission « Enseignement, Formation, Recherche et Culture »,

1. considère que le projet « Luxembourg et la Grande Région : Capitale européenne de la Culture 2007 » est une contribution importante pour faire évoluer la vie et la conception culturelles transfrontalières dans la Grande Région Saar-Lor-Lux,
2. soutient la décision en faveur d'une conception commune du projet par la Ville de Luxembourg et les partenaires de la Grande Région et y voit un pas vers le rapprochement de la Grande Région Saar-Lor-Lux,
3. salue la proposition luxembourgeoise visant à créer un fonds culturel destiné à financer des projets d'envergure transfrontalière et à financer ce fonds par les cotisations des partenaires de la Grande Région,
4. considère que ledit fonds culturel est l'un des projets politiques essentiels de coopération en matière culturelle et se prononce en faveur du co-financement du fonds culturel par les régions partenaires de la Grande Région conformément à la proposition luxembourgeoise,
5. soutient la proposition de maintenir un fonds culturel commun au-delà de 2007 et espère que cette démarche donnera des impulsions importantes pour la promotion du travail culturel commun dans la Grande Région.

Fait à Trèves le 1^{er} juillet 2005